

prochain rendez-vous

29 janvier 2006

L'AUA,
une architecture
militante

Benoît Pouvreau
*Historien
de l'architecture*

Parcours d'architecture

Benoît Pouvreau
*Historien de l'architecture
chargé d'étude
au bureau du patrimoine
de Seine-Saint-Denis*

dimanche 6 novembre 2005

archives patrimoine

84-88 avenue du Général-Leclerc

**ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30**

et de 13h30 à 17h30

sauf le vendredi matin

tél 01 49 15 39 99



Cette publication a été réalisée en partenariat
avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis
(bureau du patrimoine, service de la culture)

Direction de la communication - Novembre 2005 - Conception graphique : Gérard & Pascale

Un siècle de logement social à Pantin

Des bonnes œuvres aux acquis sociaux



Service
archives
patrimoine



Service
archives
patrimoine

Un siècle de logement social à Pantin

Des bonnes œuvres aux acquis sociaux

Le logement social a une longue histoire à Pantin. À l'heure où de trop nombreuses communes, en dépit de l'urgence, refusent de se doter des 20 % de logements sociaux que la loi dite SRU (solidarité et renouvellement urbain) préconise, et préfèrent payer des pénalités financières plutôt que de se lancer dans ces programmes de construction qui permettraient un réel rééquilibrage et une solidarité territoriales, Pantin peut s'enorgueillir de compter 40 % de logements sociaux sur son territoire.

Cet effort de notre commune en faveur du logement social sera poursuivi puisque nous prévoyons la construction de 1 500 logements supplémentaires de ce type d'ici à 10 ans tout en ayant le souci d'une plus grande mixité sociale. Si on ajoute à cela les opérations de réhabilitation ainsi que celles de démolition-reconstruction, qui s'inscrivent dans un vaste programme de renouvellement urbain, c'est un nouveau visage de Pantin qui se profile pour l'avenir.

Notre ville, diverse, pourra ainsi accueillir ceux qui auront fait le choix d'y résider parce que la qualité de vie à laquelle chacun, quelque soient ses ressources, doit pouvoir aspirer et à laquelle nous travaillons depuis 2001, permettra de s'y sentir bien tout au long d'un véritable parcours résidentiel.

Dans une telle perspective, se pencher sur l'histoire du logement social, c'est comprendre les réponses qui ont été apportées aux problèmes de logements rencontrés par les pantinois ; c'est ainsi mieux appréhender les spécificités de nos différents quartiers, la richesse et les travers de cette architecture dont nous avons héritée sans nous souvenir toujours des analyses et ambitions sociales qui l'ont motivée. C'est mieux connaître notre ville.

Je vous souhaite donc d'éclairants cheminements dans cette histoire du logement social de notre commune proposée par le service archives-patrimoine.

Nathalie Berlu
adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication

Photo des pages 1 et 4 de couverture : Les tours de Bernard Zehrfuss dominant l'ensemble de Dominique et Christine Carril, rue Gabrielle Josserand, à la fin des années quatre-vingt.
Photo des pages 2 et 3 de couverture : Les « pavillons Leducq » tous identiques sont individualisés par le recours à un motif décoratif en brique claire différent pour chacun d'eux.

Évolution d'un programme de construction
immédiates d'habitat social à Paris
de la Seine, Seine-Saint-Denis et Seine-Saint-Denis

LA SEIMAROISE

SEIMAR SOCIAL, PARIS
70 BOULEVARD DE L'HÔPITAL



Groupe H.B.M.

A LA SEIGNEURIE
A PANTIN



Facade sur la rue Méhul

⑦

ILOT N°1

De la Société
de la Société

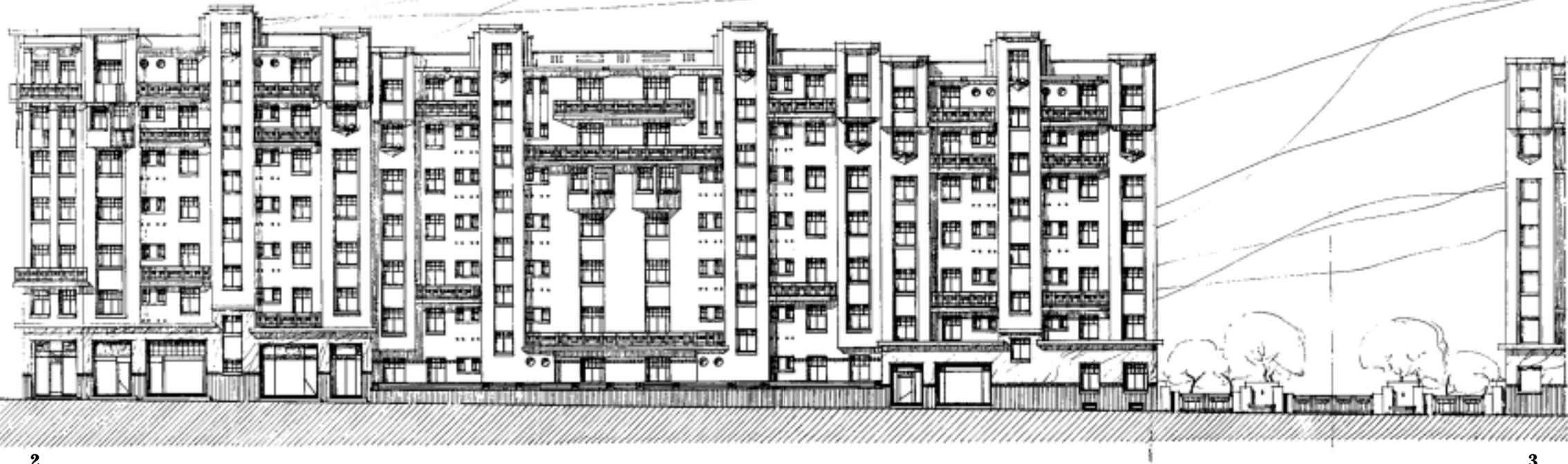
Parcours d'architecture

Benoît Pouveau

*Historien de l'architecture,
chargé d'étude au bureau du patrimoine
de Seine-Saint-Denis.*

Un siècle de logement social à Pantin Des bonnes œuvres aux acquis sociaux

En matière d'habitat social, la ville de Pantin a un patrimoine d'une grande qualité. Avec la cité-jardin de l'architecte Félix Dumail, les réalisations de Denis Honegger dans le quartier de l'église, le grand ensemble des Courtilières d'Émile Aillaud, Pantin possède, en effet, des édifices remarquables, inscrits dans l'histoire de l'architecture contemporaine, qui forment un corpus à la fois cohérent et représentatif.



Avant 1914

À Pantin, comme dans l'ensemble du pays, les logements sociaux sont rares avant le premier conflit mondial. Créées par la loi dite Siegfried en 1894, les Habitations à Bon Marché (HBM) restent exceptionnelles. Cependant, la banlieue du nord-est de Paris s'affirme dès la fin du XIX^e siècle comme un laboratoire du logement social. Les Lilas voient naître des habitations ouvrières dès 1872 et Saint-Denis accueille la première HBM, la Ruche, réalisée alors que la loi Siegfried est discutée au Parlement¹. Renforcée par la loi Strauss de 1906, c'est alors de l'initiative privée que naît la majeure partie des opérations jusqu'au vote de la loi Bonnefoy, fin 1912, qui crée les Offices publics d'HBM. De fait, sur le plan national, le logement patronal précède et domine largement le logement social.

À Pantin, les deux ensembles édifiés par Théophile Leducq en constituent des témoignages originaux et intéressants. Dans le quartier de l'église (actuelle rue Théophile-Leducq), ce patron blanchisseur fait bâtir au début du siècle les « pavillons Leducq ». Ces logements ouvriers forment un alignement de cinq pavillons en bande inspirée de la typologie des coronas du Nord de la France mais aussi par les lotissements ouvriers anglais. Ces petits immeubles de logements collectifs en briques, dotés de deux étages, offrent aux locataires des jardins en arrière-cour. Les façades sont ornées de motifs géométriques en briques claires les différenciant. Implanté légèrement en retrait sur rue, chaque immeuble est précédé d'un muret surmonté de grilles, aujourd'hui disparu.

L'autre ensemble est édifié vers 1910. Ces immeubles collectifs aux n° 6, 7 et 9

de la rue du général Compans constituent, eux, une forme plus originale de logement patronal. Situés dans un îlot essentiellement dévolu à l'activité industrielle, entre canal et voies ferrées, ces constructions adossées aux Moulins de Pantin sont au plus près de la blanchisserie Leducq. Le patron y loge ses employés, ce qui est une démarche rare en région parisienne car le parc de logements ouvriers y est important. Mais là, Théophile Leducq tire parti de la proximité avec le site de production. De fait, il demande à l'architecte parisien Randon de Grolier² de regrouper dans un même édifice activité industrielle et logements pour les ouvriers de la blanchisserie. La modénature et le choix des matériaux soulignent les différentes fonctions du bâtiment.

Les deux premiers niveaux en meulière accueillent l'activité tandis que les étages supérieurs en brique soulignent

par les bow-windows sont consacrés à l'habitation. Au n° 6 de la rue du général Compans on trouve ainsi sur le plan daté de 1910 :

- en rez-de-chaussée, un pont-bascule, un service des expéditions, des bureaux, une caisse et des cases de linge propre,
- au premier étage, les archives, la comptabilité et une réserve de linge,
- dans les étages supérieurs, les logements qui s'échelonnent du F1 au F3.
- enfin, en sous-sol, outre les caves, un souterrain relie l'immeuble au site de production³. Sur la clef de voûte de la grande porte cochère du n°7 sont gravées les initiales du fondateur de la blanchisserie, Théophile Leducq.

¹ Pouvreau (Benoît), *Itinéraires du patrimoine n° 286. Le logement social en Seine-Saint-Denis (1850-1999)*, Paris, édition du Patrimoine / APPIF, avril 2004.

² Il existe plusieurs orthographes pour cet architecte ; Randon de Grolier, Graulier ou Groslier.

³ 21 W 13, AM de Pantin.



sdps



Bureau du patrimoine, CG 93

Jusqu'en 1945, le logement patronal domine numériquement le logement social. Par ailleurs, au sein même de l'habitat social, il n'est alors pas rare que les conseils d'administration des Sociétés ou des offices d'HBM accueillent volontairement des entreprises qui, en échange de leur garantie financière, négocient un certain nombre de logements pour leur personnel. Il faut attendre la Libération pour que le logement social acquiert une réelle autonomie et offre une véritable possibilité de rompre le lien entre contrat de travail et contrat de location. Enfin, en 1953, le 1 % patronal est institué : chaque employeur verse 1 % de sa masse salariale pour le logement de ses employés et ces fonds, collectés par des organismes paritaires, permettent d'édifier des logements.



La cité-jardin des Foyers, 2005

Contemporaine des ensembles Leducq, la cité des Foyers est de fait l'ensemble de logements sociaux le plus ancien de la commune de Pantin et un des premiers exemples de cités-jardins dans la banlieue du nord-est de Paris. Né en 1910, plus modeste et moins connu que la cité-jardin Blumenthal à Epinay-sur-Seine, la cité des Foyers présente des caractéristiques propres aux cités-jardins. En retrait de la voie principale, elle forme un clos en impasse s'articulant autour d'une petite place.

Les maisons, de trois types, sont dotées d'un jardin et leur implantation fait l'objet d'une composition. Réalisés par la Société anonyme d'Habitations ouvrières dénommée « Le Foyer des Quatre-Chemins », ces 16 pavillons se situent dans le quartier des Quatre-Chemins qui unit Aubervilliers et Pantin. L'architecte Henri Nodet se voit confier la conception des pavillons sur un terrain tout en longueur, en impasse, desservi par une seule voie appelée Villa des Jardins, du nom de la demeure des Cartier-Bresson, industriels spécialisés dans la filature et qui ont probablement soutenu le projet. Dessinés dès avril 1910, les pavillons sont inaugurés le 16 août 1912 par le maire et le curé de Sainte-Marthe⁴. La cité des Foyers, nom actuel de l'ensemble qui se confond avec le nom de la voie qui le dessert, a subi les bombardements d'août 1944, six pavillons ont alors été reconstruits à l'identique entre 1951 et 1955. Depuis les années soixante-dix, la cité a été acquise par ses locataires.

⁴ 21 W 12 et 43 W 53, AM Pantin.

L'entre-deux-guerres

À partir du milieu des années 1920, la municipalité du maire socialiste Charles Auray (1919-1938) est une des premières en banlieue à porter une véritable politique d'aménagement. En 1928, elle rachète ce qui reste du domaine de la Seigneurie à la ville de Paris. Sur ce terrain de 7 hectares, le maire lance un grand projet d'équipement sanitaire et sportif réalisé par l'architecte Florent Nanquette. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement pour la ville de Pantin adopté en juin 1928 qui prévoit l'élargissement de voies, la création d'équipements ou d'espaces publics mais aussi la déclaration d'insalubrité d'un quartier, comme c'est le cas pour celui de l'église, jugé très dégradé. Il engage la municipalité dans une politique d'acquisitions foncières à long terme qui lui permet d'avoir une maîtrise des derniers terrains libres de la commune.

« Le Parc de la Seigneurie est un des rares espaces libres que l'on puisse encore trouver au cœur d'une de nos laborieuses villes de banlieue. (...) Son aménagement ou plus exactement son utilisation, sera une des plus belles réalisations dont puissent s'enorgueillir des administrateurs communaux. Le terrain, dans son ensemble, a une superficie d'environ 76 000 m², avec orientation nord-sud dans sa plus grande dimension. Il est ceinturé par quatre rues.

Quand le projet sera entièrement réalisé il comprendra :

- 1 ■ un groupe d'Habitations à Bon Marché du type « améliorées », construit en deux phases
- 2 ■ une école maternelle de plein air
- 3 ■ un stade - parc des sports
- 4 ■ une maison de la jeunesse. »⁵

Pour réaliser cet ensemble d'habitations à bon marché (HBM) la ville se dote en novembre 1931 d'un office public d'HBM municipal, à l'étude dès 1920.

⁵ Document de présentation de l'aménagement, non daté, U 091, AM Pantin. La maison de la jeunesse deviendra maison de retraite.



À partir de 1949, Félix Dumail achève la cité-jardin avec la dernière tranche, dénommée les Auteurs, sur le territoire de Pantin et des Lilas. En contrebas, les Pommiers et, au loin, l'HBM de la rue Méhul.

Mais la municipalité ne reçoit pas sa dotation financière de l'État et ne peut recruter de personnel⁶. Pour ne pas mettre à mal le projet de la Seigneurie, la ville se tourne vers la Seimaroise. Celle-ci, fondée deux ans auparavant, est une société anonyme d'HBM parisienne qui s'est donnée une vocation régionale (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Deux bâtiments en L devaient encadrer l'école de Plein air inaugurée en 1932. Le premier, de 121 logements HBM améliorés, est réalisé en 1932⁷. Le deuxième n'est pas construit, vraisemblablement pour des raisons financières. La crise économique, consécutive au crack boursier de 1929, se fait en effet sentir en France à partir de 1931. C'est finalement Denis Honegger qui utilisera cette parcelle en 1953 pour compléter l'opération de rénovation urbaine du quartier de l'église.

Situé au 32 rue Méhul et rue Charles-Auray, l'ensemble édifié est une réalisation intéressante de l'architecte Florent Nanquette. Relativement sobre, il tranche avec les autres HBM qu'il a conçues, notamment à Montreuil, plus ornementées et colorées⁸. Nanquette compose ici une façade en mignonnette, rythmée par des retraits et des balcons de tailles diverses aux détails très soignés.



8 Le toit-terrasse des HBM Méhul, accessible à l'origine aux locataires pour sécher le linge.

Aux angles du bâtiment, il intègre même l'éclairage public à son architecture en dessinant des appendices de béton très élégants. Il fait, par ailleurs, le choix peu courant de ménager ses entrées côté cour, laissant aux magasins et aux locaux d'activités la façade principale, rue Méhul et rue Auray. Ce dispositif et l'utilisation de la pente lui permettent de concevoir un rez-de-chaussée bas et un rez-de-chaussée haut offrant ainsi plus de logements dans cet immeuble de six étages.

Parallèlement à l'ensemble HBM de la rue Méhul sont édifiées non loin de là les HBM de la rue des Pommiers.



Vue des Pommiers, depuis la rue Jules Auffret.

Ces quelques 320 logements collectifs sont partie-prenantes de la cité-jardin conçue par l'architecte Félix Dumail pour l'Office public d'HBM de la Seine.

⁶ Bellanger (Emmanuel), Michel (Geneviève), *Pantin, mémoire de ville, mémoires de communaux, XIXe et XXe siècles*, Pantin, 2001, 264 p., p. 71.

⁷ Les HBM améliorées sont créées en 1928 par la loi Loucheur afin d'ouvrir le logement social aux classes moyennes. Aujourd'hui, après rénovation et mises aux normes, l'immeuble compte 92 logements.

⁸ Florent Nanquette, architecte de banlieue, débute dans les années vingt à Aubervilliers, puis travaille à Rosny-sous-Bois, Montreuil, Bagnolet, mais aussi à Courbevoie, Gentilly etc. Il édifie des équipements publics pour les communes, des HBM pour les Offices municipaux et a également des commandes privées. Son style évolue du pittoresque vers un rationalisme moderne un peu austère.

Administré par le conseiller général socialiste Henri Sellier, l'OPHBM de la Seine construit depuis 1920 des cités-jardins dans tout le département, à Drancy, aux Lilas, mais aussi à Cachan, Arcueil ou encore à Gennevilliers où Félix Dumail intervient pour la première fois pour l'Office. Comme la plupart des architectes de l'Office de la Seine, Dumail a d'abord travaillé pour l'Office de la Ville de Paris.

La cité-jardin du Pré-Saint-Gervais / Pantin / Les Lilas est l'une des réalisations marquantes de l'Office de la Seine. Débutés en 1927, les plans évoluent jusqu'à l'ouverture du chantier, l'année suivante. Dumail s'efforce de tirer le meilleur parti d'un terrain d'environ 120 000 m² acquis dès 1924 qui s'étend essentiellement sur le Pré-Saint-Gervais et Pantin et très partiellement sur le territoire des Lilas. Irrégulier, très pentu par endroit, la topographie divise naturellement la cité-jardin en parties distinctes qui correspondent à peu près aux différentes tranches de travaux.

Ainsi, les 1008 logements collectifs et les 243 pavillons prévus sont répartis en fonction du terrain, pour minimiser les coûteuses mais indispensables fondations. Ce choix et ces contraintes expliquent le regroupement des pavillons au centre de la composition sur un sol plus stable.



Salle à manger du logement-témoin de la cité-jardin, début 1930.

La première tranche de travaux, composée de pavillons crépis et de logements collectifs en brique entourant le stade, s'achève en 1931. Elle correspond à la partie sud de la cité-jardin située au Pré-Saint-Gervais.



La cité des Auteurs en construction, vers 1950.

La seconde, rue des Pommiers, à Pantin, commence en 1932, l'habitat collectif y domine. L'ensemble de la cité ne sera achevé qu'après-guerre par le même Félix Dumail sur la commune de Pantin avec 228 logements autour de l'actuelle avenue Thalie et partiellement sur celle des Lilas avec 54 logements. Pour des raisons économiques, des immeubles collectifs sont substitués aux pavillons prévus en 1928. Communément appelée Cité des Auteurs, cette dernière tranche, située plus haut sur le coteau, a été édifiée entre 1947 et 1952 avec des choix architecturaux sensiblement différents du projet initial, caractéristiques de l'après-guerre.

Tout en conservant une unité remarquable, cette cité-jardin permet de découvrir plusieurs partis pris urbains et stylistiques qui font le très grand intérêt de cet ensemble.

Dumail dessine une forme courbe pour le long bâtiment qui encadre le stade, avenue Édouard-Vaillant au Pré-Saint-Gervais et accentue ce choix en reliant les pavillons d'immeubles, tout en ménageant des passages sous voûtes. Il distingue ainsi les différents espaces et dissocie les circulations, venelles, voies secondaires, avenues, en respectant la voirie existante et en jouant du dénivelé.

Enfin, il dispose place et square et donne une tonalité très urbaine à la cité bien insérée dans le tissu existant avec en plus, dès 1935, l'arrivée du métro, porte des Lilas-Châtelet.

La qualité de la composition architecturale réside également dans l'usage des matériaux et le soin apporté aux détails ornementaux, particulièrement pour les immeubles en brique. Rue des Pommiers, Dumail opte pour la monumentalité en implantant, perpendiculairement à la

colline, six ensembles de collectifs qui marquent fortement les limites de la ville. En contre-point, l'architecte prend le parti de la sobriété pour les pavillons et introduit des accents modernistes, notamment pour ceux d'angle qui ferment la composition et abritent des ateliers d'artistes. Enfin, pour la dernière tranche de 1947-1952, Félix Dumail recourt à des plaques de béton gravillonnées, dites mignonnettes, et implante avec soin ces collectifs. Souvent minoré, cet ensemble offre pourtant de réelles qualités paysagères ainsi qu'une belle vue sur la plaine de France. Étonnamment la cité-jardin n'a été protégée au titre des sites en 1986 que sur le territoire du Pré-Saint-Gervais. Propriété de l'Office départemental d'HLM, elle a été partiellement réhabilitée en 1998 et compte aujourd'hui 1 200 logements collectifs et 56 pavillons individuels.

crédit S. Asseline, ADAGP, SRI / CG 93



10 La cité des Auteurs aujourd'hui.

Le logement social après la Seconde guerre mondiale

La rénovation du quartier de l'Église

Avec la nécessaire reconstruction du pays, de nouvelles ambitions se font jour en matière d'architecture et d'urbanisme en particulier la volonté d'achever ce qui n'a été qu'engagé durant l'entre-deux-guerres. À Pantin, le quartier de l'église, reconnu comme insalubre avant-guerre, fait l'objet d'une des premières opérations de « rénovation urbaine ». Envisagée dès 1950, elle devient pour le ministère un site d'expérimentation pilote en France. Pour la première fois, alors que la crise du logement fait rage, les pouvoirs publics se proposent de détruire de l'habitat existant en invoquant son seul caractère insalubre⁹. Dans ce contexte de reconstruction de l'habitat détruit par faits de guerre, cette innovation n'est pas anodine.

Dès sa création en novembre 1944, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) confié à Robert Auzelle, architecte et urbaniste, la constitution de la doctrine du MRU. Auzelle développe une série d'enquêtes dont il fait un premier bilan en 1949 dans son étude *Recherche sur l'habitat défectueux*. Faute de pouvoir financer un recensement national des îlots insalubres, le MRU lance ensuite deux campagnes d'études en 1950 et 1952 et un film *Habitat défectueux* de 1950¹⁰. Une série de campagnes photographiques accompagne cette étude et appuie la doctrine administrative avec un regard clinique, comme pour celle de Pantin réalisée en septembre 1953¹¹.

⁹ Assemblée nationale, *Journal Officiel* du 13.04.1951, p. 3258. Le ministre Eugène Claudius-Petit indique qu'à Pantin la situation est préoccupante. Pour renforcer son propos, il précise « à Pantin, on parle déjà de "bidon-ville" ».

METL/SIC n°18918



Le quartier de l'église en 1953, avant la rénovation urbaine, sans eau courante et sans tout à l'égout.

¹⁰ A.N. M.R.U. n°790663 article 2. En 1950 une première évaluation du nombre de taudis à démolir dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants est lancée, suivie en 1952 d'une nouvelle enquête sur les îlots insalubres de 7 villes très différentes (Aubusson, Gien, Toulouse, Nevers, Lille, Pantin, Hellemmes). Dans une *Étude sur les besoins en logement de la France* (D.A.T. M.R.U.), parue en février 1953, le nombre de taudis à démolir, défini grâce aux enquêtes précédentes, est estimé à 350 000 en zone urbaine et à 300 000 en zone rurale. Auzelle (Robert), *Recherche sur l'habitat défectueux*, Paris, V. Fréal, 1949.

¹¹ « L'habitat insalubre à Pantin », clichés de septembre 1953, base iconographique « Reconstruire la France », photothèque du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.



Par ailleurs, pour renforcer cette démarche, le MRU s'efforce de se doter d'une loi foncière facilitant l'expropriation des îlots insalubres, incontournable préalable au règlement de ce problème. Dès 1949, le ministère met en chantier une loi prévoyant la destruction de taudis et la libération de terrains pour y construire des logements neufs. Mal accueillie, cette loi est repoussée et ne parvient pas à l'Assemblée. Pour pallier ce blocage, le ministre Claudius-Petit inscrit dans le « Plan national de construction », un article incitant à la destruction des îlots insalubres et à la construction d'immeubles de logement, financée à 100 % par l'État, par le biais de prêts aux organismes HLM. Enfin, il définit temporairement des logements à « normes réduites », des HLM économiques (moins de confort, moins de surface par rapport aux normes en vigueur), pour en minimiser le coût en 1952¹². Finalement, une loi foncière aboutit le 1^{er} août 1953, par décret, mais elle ne facilite en rien la résorption des îlots insalubres.

Malgré ces difficultés politiques et techniques, la rénovation urbaine de Pantin est lancée en 1951. C'est même l'un des grands chantiers de la région parisienne et un projet emblématique du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui l'expose au Salon des Arts ménagers en 1952¹³. Le ministère commande également un film, *Pantin, unité résidentielle* qui vante les vertus du projet¹⁴. L'architecte suisse Denis Honegger, élève d'Auguste Perret, se voit confier cette opération d'envergure par Pierre Dalloz, un proche de Perret, qui dirige le service architecture du MRU. Le ministère en fait aussi une opération du « secteur industrialisé », c'est-à-dire un chantier expérimental où sont testées de nouvelles techniques de préfabrication pour favoriser l'industrialisation du bâtiment.

Enfin, le secteur industrialisé encourage le regroupement des besoins de plusieurs opérations afin d'obtenir une baisse du coût des matériaux ou des prestations. Ces choix et principes seront repris par Honegger à Malakoff et à Paris¹⁵.



AM Pantin 2fi764

L'ensemble de Denis Honegger rue Méhul remplaçant l'HBM prévue par Nanquette.

¹² Pour plus de détails, se reporter à Pouvreau (Benoît), *Eugène Claudius-Petit, un politique en architecture*, Paris, Le Moniteur, septembre 2004.

¹³ À l'exposition de l'habitation des Arts ménagers de mars 1952, le pavillon du MRU présente notamment les maquettes et photos des projets suivants : Bron-Parilly, 2000 logements (Bourdeix, Gagès, Grimal), Pantin centre, 1200 logements (Honegger), Aulnay-sous-Bois, 1500 logements (Herbé), Nantes, Les Dervallières 1500 logements (Favraud), Aubervilliers, 93 logements (Sive).

¹⁴ Château (Robert), réalisation, Poli (Pierre), *scénario, Pantin, unité résidentielle*, EPS production, 1953.

¹⁵ À Paris, il construit des logements et une église, Notre-Dame des Buttes-Chaumont, rue de Meaux, dans le 19^e arrondissement (en compensation pour les entreprises, des retards pris à Pantin) et une autre opération de logements avenue Daumesnil, dans le 12^e arrondissement.

Cette réalisation est une opportunité de développement pour l'Office public d'HLM de Pantin qui va ainsi se doter d'un important parc de logements. Prévoyant plus de 2 000 logements dans cette « unité résidentielle », le chantier débute par la destruction partielle du quartier insalubre de l'Église et en ouvre un autre au Petit Pantin pour assurer le relogement des habitants avec 205 logements à « normes réduites ». Ce programme de grande ampleur ne sera que partiellement accompli. Il envisageait une cité paroissiale avec une nouvelle église et des salles paroissiales, un centre culturel associant salle communale, bibliothèque, salles d'expositions et de concert, mais aussi des groupes scolaires, des espaces verts, deux places publiques, un marché. Par ailleurs, il prévoyait la couverture partielle de la N 3 pour la circulation

rapide, il favorisait ainsi les circulations lentes et piétonnes sur la dalle. En envisageant la gare routière et 500 places de parking, il privilégiait les transports en commun puisque la station Église est alors le terminus de la ligne de métro. Ce projet global offrait à Pantin une véritable porte de Paris qui n'oubliait pas la banlieue¹⁶. Beaucoup plus longue que prévu - l'opération ne s'achève qu'à la fin des années soixante-dix - cette rénovation urbaine, à bien des égards expérimentale, sera ralentie par le coût des acquisitions foncières pourtant engagées dès 1928 et se verra amputer de tout son volet équipements pour se cantonner à du logement. L'église Saint Germain l'Auxerrois sera finalement épargnée et seuls 795 logements HLM seront construits sur les 2000 prévus.

¹⁶ « Pantin, unité résidentielle », *Techniques et architecture*, n° 11- 12, 1954.



AM Pantin 3fi815

Vue aérienne des tours de Zehrfuss, fin des années soixante.

La rénovation débute par l'aménagement de l'avenue du 8 mai 1945, avec, au nord quatre tours, au sud quatre immeubles peignes et une barre longeant l'avenue. De 1955 à 1960 sont édifiés 384 logements HLM. L'ensemble est complété rue de Paris, l'actuelle avenue Jean-Lolive, par des tours et barres en peigne qui marquent fortement la ville. Construits entre 1958 et 1973 et abritant 170 HLM et 36 ILM (immeuble à loyer modéré, hors HLM), ces immeubles accueillent en rez-de-chaussée des commerces, dont une station-service et l'accès au métro. L'autre pôle de l'opération se situe rues Méhul et Candale. Une tour et une barre liées par des commerces, dont un garage, abritent 135 logements (1953-1955) en lieu et place de l'HBM prévu par Nanquette. Enfin en 1955-1960, Denis Honegger dessine une petite copropriété de 25 logements dans le même style et le même périmètre, qui témoigne dès l'origine de la mixité du projet. Dans le cadre du relogement des habitants du quartier de l'église, Honegger, entre 1953 et 1963, réalise 205 logements HLM dits « à normes réduites » qu'il regroupe autour de l'école Cochenec et avenue Anatole-France, mais pour lesquels l'architecte ne bénéficie pas du même budget. Il édifie 80 logements HLM commandités par la SA d'HLM La Sablière, liée à la SNCF, au n°27-29 de la rue Courtois (1953-1954). Pour ce petit ensemble constitué de deux collectifs qui offre des qualités très comparables à l'opération de l'église, Honegger est secondé par André Remondet. Par ailleurs, entre 1965 et 1970, Honegger conçoit à proximité, rue Rouget-de-l'Isle, une copropriété de 150 logements. Même s'il conserve son style assez monumental, il cherche à se distinguer du quartier de l'église tout proche.

Finalement, cet ensemble est devenu du logement social puisque la société d'HLM 3 F (Foyer du Fonctionnaire et de la Famille) a acheté l'ensemble en 1990. Enfin, au plus près de l'église, Honegger réalise un ensemble de 70 logements pour l'Office, mais dans un projet de copropriété vendue sur plan, l'atelier Honegger édifie au cours des années soixante-dix, trois autres ensembles de logements (1975-1978) autour de la place du marché. Rompant avec le style du projet original, mais tout en restant homogène, ils abritent environ 200 logements et achèvent l'opération.

La rénovation du quartier de l'église permet à l'architecte Denis Honegger de s'implanter durablement dans la ville où il construit entre 1953 et 1978 près de 1400 logements pour l'Office d'HLM et plus de 400 logements en copropriété. Avec cette opération d'envergure, Denis Honegger signe une réalisation qui constitue une composition et un repère urbains forts qui affiche clairement sa dette envers l'architecte du Havre, Auguste Perret.



« L'unité résidentielle » d'Honegger, avenue Jean-Lolive, 2005.

Gil Gueu

La cité des Courtillières

L'autre grand chantier des années cinquante se situe à l'extrême pointe nord-est de la ville. Excentré, isolé par le cimetière parisien de Pantin-Bobigny, le quartier des Courtillières est urbanisé par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme au bénéfice du département de la Seine et de la Ville de Paris via la SEMIDEP. Un temps pressenti, Denis Honegger cède la place à Émile Aillaud, choisi par le ministère¹⁷. Honegger se contentera de 80 logements pour l'OPHLM sur l'avenue Jean-Jaurès. Il ravit cette modeste commande à Aillaud en 1969/1970 sans retrouver le caractère qui distingue l'opération de l'église.

Au début de l'année 1954, Émile Aillaud est nommé architecte du plan-masse de la zone dite Pantin-Bobigny par le service Architecture du ministère de la Reconstruction et du Logement (MRL), toujours dirigé par Dalloz. Situé à l'extrême ouest de la commune de Bobigny, à l'opposé de l'Abreuvoir dont le chantier débute alors, ce lieu-dit, dénommé les Courtillières, correspond en partie à la zone de servitude militaire du fort d'Aubervilliers devant assurer la défense de Paris¹⁸. Déclassés en 1927, ces terrains constituent des réserves foncières importantes, classées « zone non-affectée » en 1939 dans le Plan d'aménagement de la région de Paris. Joutant plusieurs communes, cet espace encore couvert de terres agricoles et de jardins ouvriers longe la nationale 2. Malgré le peu de temps qui sépare le projet de l'Abreuvoir de celui des Courtillières, le contexte politique et social est tout autre. Suite à l'appel de l'abbé Pierre du premier février 1954 et la mobilisation de l'opinion qui le suit, le gouvernement a pris des mesures d'urgence pour endiguer la crise du logement.



AM Pantin 2fi489

La place du marché aux Courtillières.

C'est à ce titre que le ministère projette au printemps 1954 de construire aux Courtillières 3 000 logements sur les 57 hectares libres, contrairement aux principes d'aménagement du territoire visant à déconcentrer la capitale, édictés par le ministre de la Reconstruction Claudius-Petit. En juillet, Émile Aillaud présente un premier plan masse au parti général assez semblable à l'ensemble de l'Abreuvoir, délimitant quatre lots dont les architectes restent à désigner¹⁹.

¹⁷ D. Honegger a toute la confiance du Conseil d'administration de l'Office municipal mais le choix d'E. Aillaud lui semble plus pragmatique. Après délibération, le CA désigne Aillaud architecte en chef des Courtillières et, dans la mesure du possible, Honegger, architecte d'opération, CA du 31.05.1956 de l'OPHLM de Pantin. Après discussion avec le maire, D. Honegger se rallie à son point de vue et renonce aux Courtillières, lettre du 3.07.1956, U 094, AM Pantin.

¹⁸ L'ensemble de l'Abreuvoir est également conçu par É. Aillaud pour l'Office public d'HLM de la Seine sur la commune de Bobigny entre 1952 et 1968. Ces 1 509 logements HLM, avec commerces, bureau de poste, PMI et maison des jeunes sont les premières réalisations HLM d'Aillaud. Là, il crée son style architectural, qu'il approfondit aux Courtillières.

¹⁹ De Jesus Vaz (Céline), *De la crise du logement au grand ensemble : le quartier des Courtillières à Pantin-Bobigny 1954-1966*, maîtrise, Université Paris X, juin 2002, 195 p., pp. 20-24.

Outre une cité d'urgence, l'une des plus importantes du département, les Courtilières doivent accueillir les projets des nouveaux opérateurs du logement créés par le gouvernement. Deux organismes nationaux, la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC) et l'Office central interprofessionnel du logement (OCIL), chargé de collecter le 1 % patronal, doivent se partager les terrains avec un nouvel acteur départemental, la société d'économie mixte du Conseil général de la Seine (future SEMIDEP). S'ajoute enfin à ces opérateurs l'Office public d'HLM de la Ville de Pantin (OPHLM) qui négocie avec le ministère pour que les Pantinois bénéficient de ce vaste projet dont la municipalité n'aurait sinon qu'à supporter les charges, notamment en terme de constructions scolaires²⁰.

Tandis que la cité d'urgence de 145 logements se construit rapidement, chaque maître d'ouvrage prend possession d'un des lots définis par Aillaud. Début 1956, Émile Aillaud est désigné architecte de l'opération commanditée par la SEMIDEP, prévoyant 791 logements à Pantin. L'architecte pose alors sa candidature auprès de l'OPHLM de Pantin. « Il me serait aisé, écrit-il au maire de Pantin le 9 mai 1956, de combiner, sans frictions, les deux programmes de constructions. Les deux ensembles pourraient ainsi bénéficier d'une parenté de conception et de style ; cela permettrait de créer, sur la pointe avancée de Pantin, une agglomération homogène importante au lieu de juxtaposer deux groupes disparates de logements »²¹. Comprenant son intérêt, la Ville se rallie à ce point de vue et lui confie l'édification d'environ 400 logements. Il s'agit d'un contingent de logements lié au programme ministériel d'industrialisation appelé « économie de main d'œuvre », prévoyant la construction de 12 000 logements dont 5 000 pour le département de la Seine.

L'ensemble des Courtilières peut désormais prendre sa forme définitive. S'il conserve l'emplacement de la place du marché, le centre commercial délimité par des barres de cinq niveaux accueillant 23 magasins, et les deux réserves scolaires déterminées dans son plan masse, Aillaud modifie en profondeur le projet SEMIDEP et l'articule avec celui de l'OPHLM. Il systématise le parti pris à l'Abreuvoir en créant « une cité-parc » : « un immeuble sinueux de plus d'un km de long [qui] enclôt comme un rempart un parc d'un seul tenant, d'environ 4 hectares [...] planté de 1 500 arbres avec des pelouses de jeux, des pistes de patinage »²². Abrisant les logements de la SEMIDEP, « l'immeuble sinueux » est en fait constitué de trois tronçons distincts pour ouvrir le parc sur l'extérieur et laisser passer une voie. Enfin, neuf tours en étoile de 13 étages et deux bâtiments bas « en bandes décrochées » forment ensemble les 432 logements de l'Office. En 1957, le programme est complété de 426 logements prévus par l'OPHLM sur un terrain libéré auprès du fort d'Aubervilliers, dénommé les Fonds d'Eaubonne. Architecte de ce nouvel ensemble, Aillaud y projette sept tours en étoile et quatre bâtiments bas qu'il coordonne avec le projet de l'architecte Raymond Lopez, désigné pour la conception de logements au sein même du fort d'Aubervilliers qui doit être bientôt désaffecté par l'Armée²³.

²⁰ Aménagement des terrains situés au nord-est du fort d'Aubervilliers. Demande de la commune de Pantin de cession d'une partie de ces terrains, Ville de Pantin, non daté, 1955, U 094, AM Pantin.

²¹ U 094, AM Pantin.

²² Présentation des Courtilières émanant de l'agence Aillaud, non daté, fonds É. Aillaud, IFA, 078 IFA 1152 / 5.

²³ Ce projet aurait ainsi complété les 800 logements d'Aubervilliers que Lopez conçoit à proximité. Lettre de R. Lopez à É. Aillaud du 26.09.1958, 078 IFA 1203 / 1.

L'opération de la SEMIDEP (le serpent et la place du marché) se fait selon le procédé traditionnel de construction avec des murs en parpaings de ciment, contrairement aux logements réalisés pour l'Office municipal. Intégrée au programme « économie de main d'œuvre », la construction des 432 logements implique forcément le recours au procédé de préfabrication Camus qui consiste en la mise en œuvre en façade de panneaux de béton préalablement préparés et équipés en usine. Les Fonds d'Eaubonne sont construits à partir de 1959. La reprise du même modèle pour ces 426 logements supplémentaires et la continuité du chantier permettent des gains d'ordre technique et économique. Ainsi, le transfert de la grue d'un chantier à l'autre a lieu en juin 1959.

Cette ville nouvelle que forme dès lors le quartier des Courtilières crée de nouveaux besoins.

Outre les équipements scolaires (deux groupes dotés de gymnases), l'accueil des plus petits devient nécessaire. Une crèche, une halte-garderie et un centre de protection maternelle et infantile sont ainsi envisagés et réalisés par Émile Aillaud au cours des années suivantes.

Pour l'ensemble des Courtilières, Aillaud accorde une attention particulière aux couleurs. Alors que les architectes modernistes ont plus ou moins adopté les couleurs primaires, seul Aillaud opte pour le rose et le bleu ciel. Ainsi, les tours sont revêtues de grès cérame bleu, blanc et ocre, l'immeuble sinueux est bleu ciel à l'extérieur et rose à l'intérieur du parc. Cette alternance est reprise place du marché. Une des écoles est jaune vif, l'autre verte. Comme à la cité de l'Abreuvoir, cette polychromie est conçue par Fabio Rieti.



Les tours en étoile et le serpent des Courtilières depuis les jardins-ouvriers, 2004.

Par ces parti-pris architecturaux et urbains, Aillaud approfondit les recherches menées à Bobigny pour l'Abreuvoir sur le bâti mais aussi, plus largement, sur le paysage urbain qu'il entend créer. Aux Courtilières, il réaffirme avec force sa singularité vis-à-vis de la rigueur fonctionnaliste qui domine déjà dans la production des grands ensembles d'habitations.

Avant même son achèvement, l'ensemble des Courtilières bénéficie d'un bon accueil de la presse. *Libération* parle de « HLM qui ne sont pas des HLM », les tours évoquent « Manhattan ... à Pantin » et *Le Parisien* consacre une série d'articles à la cité²⁴. Cet ensemble vaut à l'architecte une reconnaissance internationale avec des articles publiés en Suisse, en Allemagne et aux États-Unis.

En 1959, l'Office HLM de la Seine lui demande de construire 373 logements en lieu et place de la cité d'urgence, déjà obsolète. Sa destruction n'intervient cependant qu'en 1964.

Aillaud reprend alors le parti technique et architectural, recourt de nouveau au procédé Camus en édifiant sept tours en étoile et deux barres de 48 logements.

L'ensemble devait être complété par six tours réalisées pour le compte de la SCIC, mais ce projet de 1965 ne verra pas le jour²⁵.

À la fois plus classiques et plus représentatifs des grands ensembles des années soixante, les 370 logements HLM conçus par l'architecte Bernard Zehrfuss ne sont cependant pas dénués d'intérêt. Zehrfuss crée entre 1962 et 1967 ces cinq tours de 15 étages pour le compte de l'OCIL (Office central interprofessionnel du logement). Situées dans le quartier des Quatre-Chemins, ces tours ont été en partie bâties sur l'emplacement de l'ancienne filature Cartier-Bresson. Comme certaines réalisations d'Honegger, elles témoignent de la substitution progressive du logement à l'activité industrielle voulue par l'État. Par ailleurs, ces tours bien dessinées aux persiennes bleues aujourd'hui défigurées par une réhabilitation peu respectueuse, répondaient aux tours d'Émile Aillaud.

²⁴ *Libération* du 31.03.1959, *Le Figaro* du 12.11.1958, *Le Parisien* du 30.11.1960, notamment, fonds E. Aillaud, 078 IFA 1149 / 4, cité dans Michel (Geneviève), Derainne (Pierre-Jacques), *Aux Courtilières. Histoires singulières et exemplaires*, Paris, Créaphis, 2005, 248 p., pp.131-140.

²⁵ Fonds É. Aillaud, 078 IFA 1211 / 3.

Les années soixante-dix, l'exemple de l'îlot 27

AM Pantin 3f11865



L'insalubrité toujours présente en 1967, avant la rénovation urbaine de l'îlot 27.

C'est d'une autre génération que viendront la contestation et le renouvellement des formes du logement social. En 1960, quelques jeunes architectes de gauche fondent l'atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA). Collectif pluridisciplinaire, cet atelier coopératif va, entre autres, réunir Jean Perrottet, Jacques Kalisz, Paul Chemetov, Christian Devillers, Henri Ciriani, Michel Corajoud²⁶. Ensemble, ils vont créer une œuvre plurielle et brutaliste marquante. Leur engagement politique et leur talent leur vaut d'être introduit par Jean Nicolas²⁷ auprès des municipalités de la « banlieue rouge » telle Pantin, devenue communiste aux élections municipales de 1959.

Grâce à l'intervention de Nicolas auprès du maire, Jean Lolive, Chemetov devient architecte conseil de la ville, tandis que Perrottet est mandaté sur le futur îlot 27 dès 1962. Outre une copropriété rue Formagne, l'équipe de l'AUA va construire pour la Ville la bibliothèque, un groupe scolaire et le centre administratif. Cependant, en matière de logement, la municipalité communiste a peu de marges de manœuvre. L'Office public d'HLM est toujours dominé par la précédente majorité politique et la SEMIDEP échappe à tout contrôle local.

En 1967, la municipalité se dote donc d'une société d'économie mixte, la SEMIP, pour rénover le centre ancien et pour peser sur la question cruciale du logement.



²⁶ Blin (Pascale), *L'AUA : mythes et réalités. L'atelier d'urbanisme et d'architecture, 1960, 1985*, Milan-Paris, Electa Moniteur, 1988.

²⁷ Architecte, proche de Charlotte Perriand et de Le Corbusier, Jean Nicolas est un membre influent du parti communiste. C'est lui qui persuade la direction de confier à Oscar Niemeyer la conception du nouveau siège du PCF, place du colonel Fabien. Chef d'une agence de programmation, Nicolas travaille beaucoup dans le nouveau département de la Seine-Saint-Denis, créé en 1964. Se reporter à Cohen (Jean-Louis), « Jean Nicolas », in Maitron (Jean) (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions Ouvrières et le CD Rom.

AM Pantin 3f11858



99p5

Les tours de Bernard Zehrfuss, après une réhabilitation esthétiquement peu heureuse.

S. Asseline, ADAGP, SRI / CG 93



L'espace vert en cœur d'îlot conçu par l'AUA.

La zone d'aménagement concertée (ZAC) dite de l'îlot 27 va être l'occasion d'un rapport de force entre la SEMIP et l'Office d'HLM. La politique du logement social de la ville y retrouvera sa cohésion puisque l'Office d'HLM se ralliera en 1979 à la politique municipale. Cette ZAC prévoit la rénovation par la SEMIP du quartier limitrophe de Paris dès 1971-1972. Le projet mêle des immeubles de bureaux et d'activités, des logements dont une partie HLM et des équipements publics. L'Office public d'HLM s'impose comme un partenaire incontournable en achetant un terrain dans la ZAC. Pour cette opération, l'OPHLM souhaite poursuivre sa collaboration avec Denis Honegger tandis que la Ville préfère l'AUA. Après de longues négociations, la réalisation de la ZAC va donc être partagée entre ces architectes²⁸. Honegger conçoit 292 logements HLM de la ZAC, et l'AUA, ici Jean Perrottet et Valentin Fabre, en produit 122 autres, toujours pour l'OPHLM. Ce programme relativement modifié par rapport au projet initial, n'a pas la force

expressive de l'ensemble dit de la porte de Pantin également de l'AUA. Paul Chemetov, Valentin Fabre, Jean Perrottet et Christian Devillers avec ces 291 logements HLM pour la Société Anonyme d'HLM le Logement français y achèvent la ZAC en 1981. Échappant par sa maîtrise d'ouvrage aux rapports de force entre la Ville et l'Office, cette réalisation faite en toute indépendance sera pleinement revendiquée par l'AUA. Beaucoup publiée, très emblématique, elle marque la porte de Pantin par son imposante façade de briques. Elle abrite duplex et triplex ainsi que des espaces verts en cœur d'îlot et intègre des équipements publics. Cette mise en scène de la vue offerte par le périphérique sur la banlieue nord-est a dès l'achèvement de l'ensemble en 1981, été perçue comme un manifeste de l'AUA.

²⁸ Convention et cahier des charges OPHLM de Pantin / Ville de Pantin, 21.11.1975, 174 W 6, convention AUA / Ville de Pantin du 28.06.1974, 242 W 20, AM Pantin. Entretien de l'auteur avec M. Jacques Isabet, du 9.02.2004 et avec M. Jean Perrottet, du 20.04.2004.



AM Pantin 3f112018

L'ensemble qui marque la porte de Pantin en cours d'achèvement.

Quelques réalisations contemporaines de qualité

Au cours des vingt dernières années, ce sont surtout les œuvres de Dominique et Christine Carril qui s'avèrent les plus marquantes. Tout près de la cité des Foyers, l'Office public d'HLM de la Ville de Pantin leur a confié 16 pavillons en accession sociale à la propriété. Située au n°46-48 de la rue Gabrielle-Josserand, cette opération de 1985-1986 est associée à une maison paroissiale, le terrain appartenant à la paroisse Sainte-Marthe. Ces petits pavillons en bande dotés de toits en shed s'insèrent très bien dans le paysage industriel du quartier.



gqps

Deux réalisations des Carril, des individuels rue Josserand,...

La seconde réalisation des époux Carril, plus importante avec 88 logements HLM, s'affirme fortement dans le paysage. Comme aux Quatre-Chemins, ces logements sociaux sont couplés avec un lieu de culte, ici une synagogue élégamment ornée d'un toit incurvé. Implantés 10-12 rue Gambetta et 1-3 rue Renault, ces logements, avec bureaux en rez-de-chaussée, sont également conçus pour l'OPHLM de Pantin en 1992-1993. Ils sont répartis dans deux bâtiments en béton brut, de taille et de volume identiques, séparés par une faille et donnent sur un amphithéâtre épousant la forme triangulaire de la parcelle.



bureau patrimoine, CG 93

...des collectifs rue Gambetta.

Dans le quartier des Quatre-Chemins, la ZAC de la Chocolaterie constitue également un ensemble intéressant. Associant de nombreux maîtres d'ouvrages, des équipements et des logements, ce petit « morceau de ville » est harmonisé par l'emploi de la brique. Enfin, plus récemment en 1998-2002, les architectes Carole Jenny et Michel Lakatos ont achevé rue Rouget-de-l'Isle un ensemble de 92 logements HLM pour l'OPHLM de Pantin, abritant une crèche en rez-de-chaussée. Curieusement, les inflexions expressionnistes très contemporaines, renforcées par les couleurs primaires de la façade, rue Rouget de l'Isle, sont absentes du côté de l'avenue du 8 mai 1945 et l'ensemble y perd de sa cohérence.



bureau patrimoine, CG 93

Vue de la voie piétonne créée au sein de la ZAC de la Chocolaterie par Jenny et Lakatos.



L'ensemble de Carole Jenny et Michel Lakatos, rue Rouget-de-l'Isle.

La dernière réalisation marquante sur le territoire pantinois, est un petit ensemble d'HLM de Paul Chemetov de 2003, au 9 rue Jean Nicot. Ces logements commandités par la société anonyme d'HLM le Logement du Fonctionnaire sont partie prenante de l'opération de bureaux que Chemetov a réalisée quelques années plus tôt sur le site de la Manufacture des tabacs, l'architecte renoue là, avec la brique et la courbe.

En arpenteur confirmé de Pantin, il semble s'être inspiré de Dumail et d'Aillaud pour ce modeste immeuble.

Ce peu de logements sociaux bâtis depuis ces dix dernières années révèlent une baisse importante de la construction d'HLM en France. Amorcée au cours des années soixante-dix, cette diminution s'explique par la conjonction de plusieurs décisions politiques lourdes de conséquences. Contestées par l'opinion publique en raison de leurs dérives, les zones à urbaniser en priorité (ZUP) et la rénovation urbaine sont finalement condamnées par l'État qui cesse alors son soutien à la production massive de logements. Par ailleurs, l'État substitue à l'aide « à la pierre », qui est en fait une aide à la construction, l'aide à la personne (APL), au moment où la crise économique s'installe durablement en France. C'est, pour l'essentiel, cette série de décisions qui engendre la crise actuelle du logement.

sdps



Les logements conçus par Paul Chemetov, à l'angle des rues Nicot et Courtois.

